

- Sur chaîne de fabrication en continu : pourcentage des composants, aspect, épaisseur, poids par rouleau.
- Un rouleau est prélevé pour contrôle épaisseur, largeur, longueur et masse volumique à chaque démarrage de la ligne et après chaque modification du réglage de la ligne.
- Un rouleau est prélevé tous les 200 rouleaux (par référence article) pour contrôle des épaisseurs et conservé 9 semaines avant d'être testé selon les normes : EN 822, EN 823 et EN 1602, en laboratoire.
- La conductivité thermique est contrôlée dans le cadre du CTAT une fois par an par le CSTB avec visite d'usine et prélèvement de quatre dates de fabrication.
- Contrôle de reprise d'épaisseur : Un rouleau est prélevé tous les 200 rouleaux (par référence article) pour contrôle des épaisseurs et conservé 9 semaines avant d'être testé selon les normes : EN 822, EN 823 et EN 1602, en laboratoire.
- Les résultats sont transcrits dans le registre de contrôle.

3. Mise en œuvre :

Le produit BATIPLUM'TOITURE se pose conformément aux règles de l'art et aux DTU tels que:

- DTU 25-41 : ouvrages en plaques de parement en plâtre,
- DTU 31-1 : charpentes et escaliers en bois,

- DTU 21 : exécution des travaux en bois.
- DTU 24-2 : cheminées.

3.1 Distribution

La société NAP'TURAL assure la distribution de BATIPLUM'TOITURE. Elle s'appuie sur un réseau de distributeurs spécialisés pour assurer la distribution du produit et l'accompagnement technico-commercial requis par cette application.

La société NAP'TURAL apporte au travers de celui-ci, la formation, les supports pédagogiques et l'assistance technique :

- Guide de pose.
- Support vidéo de présentation de la pose.
- Formation des technico-commerciaux sur les réglementations en vigueur (thermique, feu, acoustique, santé, ...).
- Journée technique auprès des différents distributeurs.
- Site Internet : www.batiplum.com
- Assistance technique pour les poseurs (téléphone, envoi de guide de pose).

3.2 Stockage et manutention

Les rouleaux doivent être stockés à l'abri des intempéries.

3.3 Prescriptions de pose :

BATIPLUM'TOITURE est conditionné comprimé (à 40% de l'épaisseur initiale), il est important de se référer pour la mise en œuvre à l'épaisseur nominale et non à l'épaisseur mesurée après ouverture du rouleau.

3.3.1 Pare vapeur :

Pare vapeur de perméance inférieure ou égale à :

0,015 g/h.m².mmHg en zone très froide

0,05 g/h.m².mmHg hors zone très froide.

Les descriptions de pose du pare vapeur sont présentées dans les paragraphes 3.3.5 et 3.3.6

3.3.2 Précautions préalables :

- Le voile de polyester microperforé présent sur une des faces de l'isolant BATIOPLUM'TOITURE est prévu pour le confort de pose.
- On doit s'assurer que la surface à isoler est propre, en bon état et peut supporter le poids de l'applicateur.

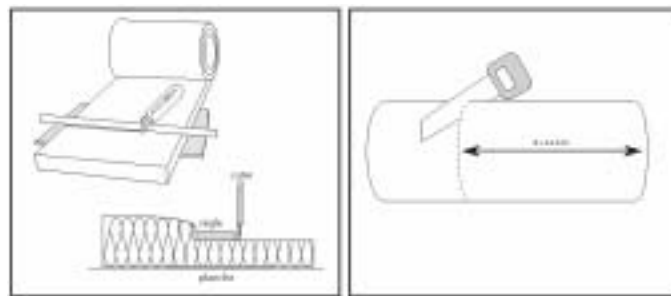
3.3.3 Découpe de l'isolant :

- Déterminer l'épaisseur d'isolant BATIOPLUM'TOITURE en fonction de la performance thermique recherchée.

Epaisseur nominale en mm	Epaisseur à l'ouverture en mm	Résistance thermique utile R_u en m ² .K/W
60	54	1,25
80	72	1,70
100	90	2,10
60 + 60	108	2,5
60 + 80	126	2,95
60 + 100 80 + 80	144	3,4
80 + 100	162	3,8
100 + 100	180	4,2

L'isolant BATIOPLUM'TOITURE se découpe au cutter ou au couteau "coupe tout", avec une règle de maçon sur un support rigide (planche de bois ou plaque de plâtre).

- Pour un gain de temps, découper également l'isolant BATIOPLUM'TOITURE à la scie, au travers de son emballage, pour réaliser des lés de largeur donnée (exemple : 20, 30, 40 ou 50 cm).



3.3.3 COMBLES PERDUS NON AMENAGES : Isolation déroulée sur le sol du comble : (dessin n°1)

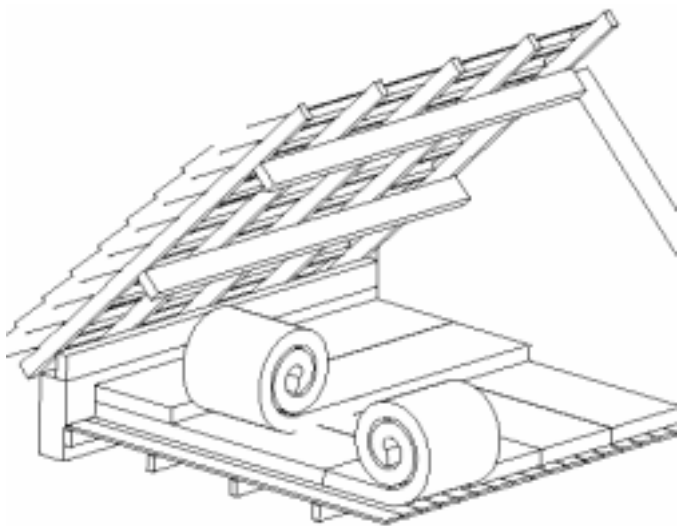
Le sol du comble est une dalle de béton ou un plancher bois sur solive.

La mise en œuvre consiste à dérouler simplement les rouleaux d'isolant BATIOPLUM'TOITURE en deux couches croisées en prenant soin de rendre les lés bien jointifs.

Précautions préalables :

- La mise en œuvre ne nécessite en général pas la pose d'un pare vapeur, ou recouvrement de l'isolation par un plancher bois (cf. Cahier CSTB 1844). Lors de la pose, il se positionne côté sol (il ne joue pas le rôle de pare-vapeur).
- Le volume du comble perdu doit être correctement ventilé, conformément aux DTU série 40.

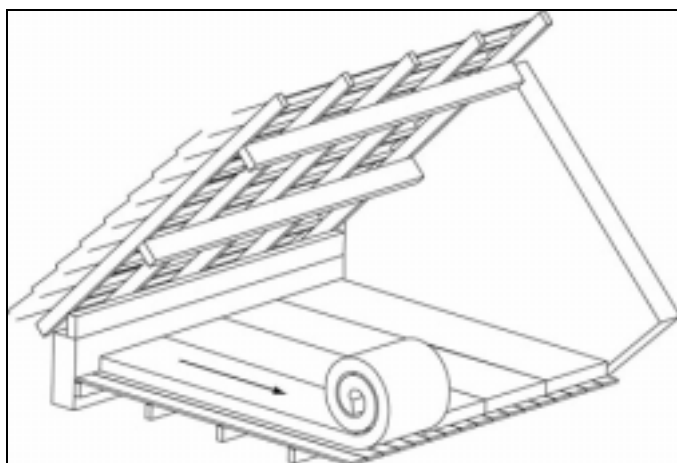
Dessin n°1



Pose de la première couche d'isolant : (dessin n°2)

- Découper l'isolant en majorant la longueur des lés de 1 à 2 cm afin d'assurer un bon contact entre les parois adjacentes.
- Dérouler l'isolant BATIOPLUM'TOITURE au sol en prenant soin de ne pas laisser d'espace vide aux jonctions entre le sol et les murs ou rampants de sous toiture.
- Ajuster les lés d'isolant pour les rendre bien jointifs entre eux.

Dessin n°2

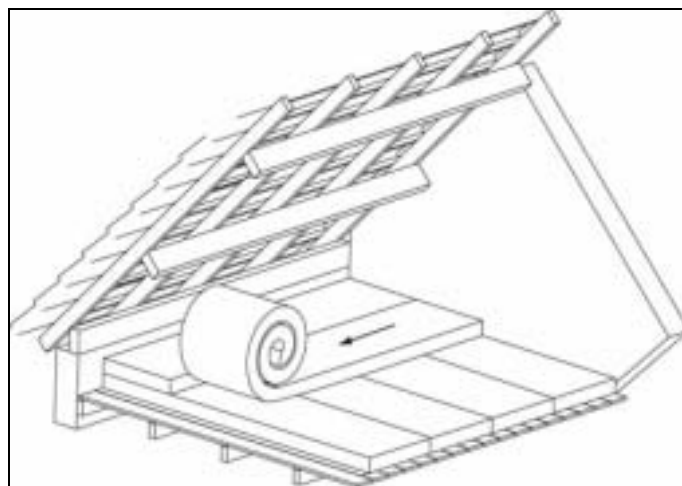


Pose de la seconde couche d'isolant : (Dessin n°3).

- Dérouler la seconde couche d'isolant, perpendiculairement, à joints croisés au dessus de la première couche d'isolant BATIOPLUM'TOITURE.

- Ajuster les lés d'isolant pour les rendre bien jointifs.
- S'assurer qu'il n'y a pas d'espace vide aux jonctions entre le sol et les murs ou rampants de toiture pour éviter les ponts thermiques.

Dessin n°3



- L'isolant ne doit pas obstruer les bouches de ventilation et ne doit pas être en contact avec des sources chaudes (conduit de cheminée, lampes, ...). Le DTU 24-2 relatif aux conduits de cheminée doit être respecté.

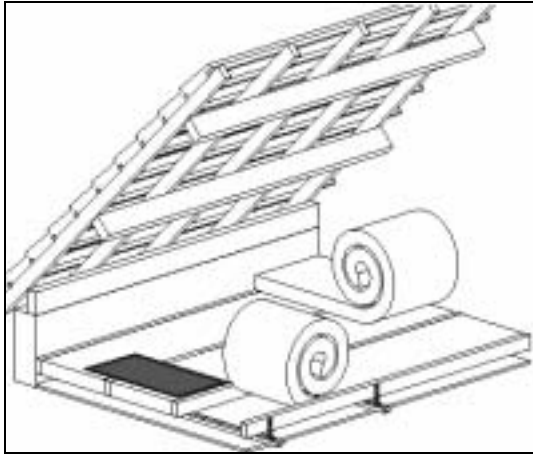
Pour le traitement de ces cas reportez-vous au paragraphe 3.3.8

3.3.4 COMBLES PERDUS NON AMENAGES : Isolation déroulée entre solives : (Dessin n°4).

Le sol du comble est constitué de solives en bois parallèles et espacées régulièrement sur lesquelles est généralement suspendu un plafond sur ossature bois ou métallique.

La mise en œuvre consiste à dérouler les rouleaux d'isolant BATIOPLUM'TOITURE légèrement compressés entre les solives et de dérouler ensuite une seconde couche croisée.

Dessin n°4



Précautions préalables :

Lors de la pose, le voile polyester se positionne côté sol (il ne joue pas le rôle de pare-vapeur).

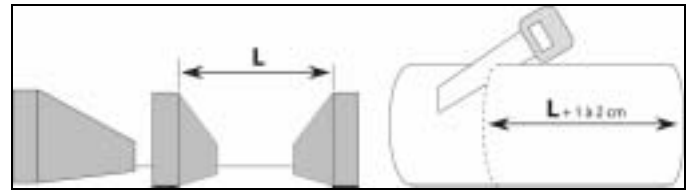
- S'assurer que la surface à isoler est propre, en bon état et capable de supporter le poids de l'applicateur.
- Les déplacements devront s'effectuer en marchant sur les solives.
- Pour la sécurité, il est indispensable de circuler sur un panneau de bois en appui sur plusieurs solives et déplacé à l'avancement du chantier.
- Le volume du comble perdu doit être correctement ventilé conformément aux DTU série 40.
- Déterminer l'épaisseur d'isolant BATIPLUM'TOITURE, en fonction de la profondeur des solives et de la performance recherchée.

Exemple : hauteur de solive = 80 mm, épaisseur nominale première couche = 80 mm épaisseur nominale seconde couche croisée = 100 mm

A l'ouverture du rouleau le produit fait environ 72 mm. Il manquera 8 mm pour arriver à la hauteur de la solive. La deuxième couche posée perpendiculairement aux solives aura une surface ondulée. Cet aspect ondulé ne sera que temporaire. Le temps de la reprise de l'épaisseur nominale de l'isolant.

- Mesurer l'écartement entre solives puis découper les lés d'isolant BATIPLUM'TOITURE en majorant cette largeur de 1 à 2 cm afin d'assurer un bon contact entre les solives (Dessin n°5).

Dessin n°5

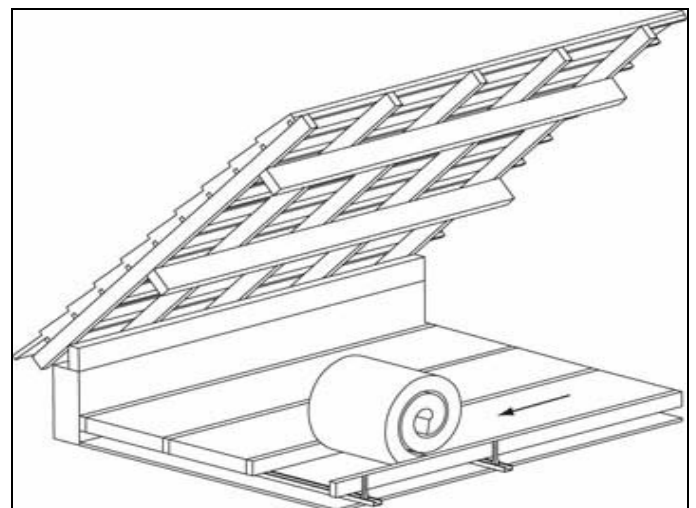


- Dans le cas où l'écartement entre solives est légèrement supérieur à 600 mm, il sera préférable de découper les lés d'isolant BATIPLUM'TOITURE dans la longueur du rouleau à la dimension entre solives + 1 à 2 cm.

Pose de la première couche d'isolant entre solives : (dessin n°6).

- Placer l'isolant entre les solives en le comprimant légèrement.
- S'assurer que les lés d'isolant sont bien jointifs et de ne pas laisser d'espace vide aux jonctions entre le sol et les murs ou rampants de toiture pour éviter les ponts thermiques.
- Traiter l'espace entre le mur et la première solive avec une chute d'isolant.

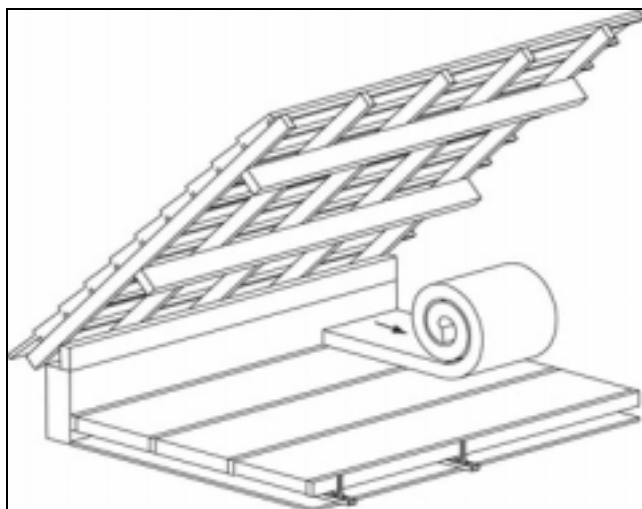
Dessin n°6



Pose de la seconde couche d'isolant : (dessin n°7).

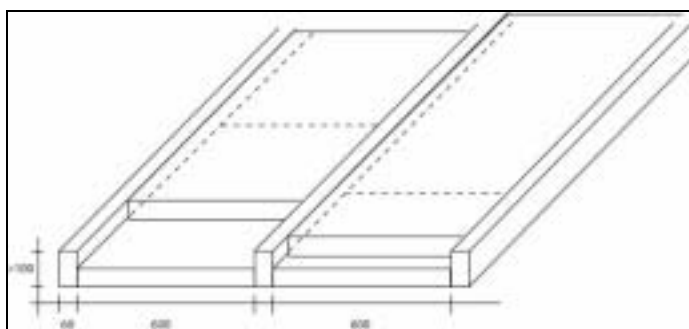
- Dérouler la seconde couche d'isolant BATIPLUM'TOITURE, perpendiculairement aux solives, à joints croisés, au dessus de la première couche.

Dessin n°7



- Ajuster les lés d'isolant pour les rendre bien jointifs
- Dans le cas où la hauteur des solives est supérieure à 100 mm, il est possible de disposer une seconde couche d'isolant au dessus de la première en veillant à ne pas avoir 2 joints en vis à vis (dessin n°8).

Dessin n°8



- L'isolant ne doit pas obstruer les bouches de ventilation et ne doit pas être en contact avec des sources chaudes (conduit de cheminée, lampes,...).

Pour le traitement de ces cas reportez-vous au paragraphes 3.3.8.

3.3.5 COMBLES AMENAGES :

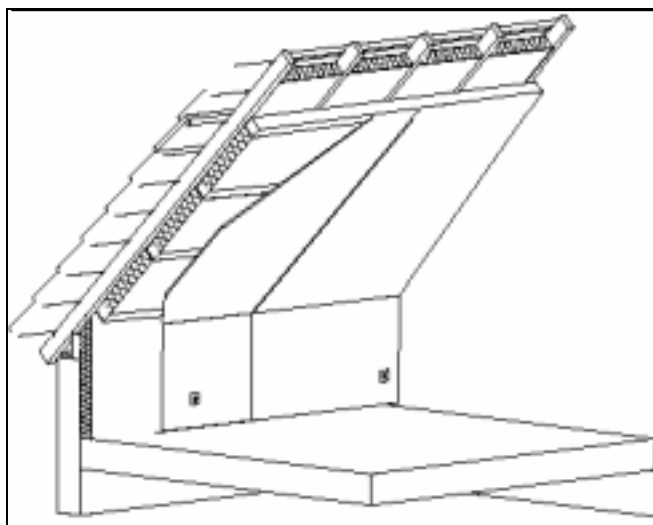
Isolation sous rampants – Ossature bois : (dessin n°9).

Le comble est constitué d'une charpente traditionnelle composée de pannes horizontales, de chevrons inclinés ou de fermettes.

La mise en œuvre consiste à placer une première épaisseur d'isolant BATIOPLUM'TOITURE entre chevrons (ou

fermettes) puis de disposer une seconde couche croisée perpendiculairement à la première.

Dessin n°9



Précautions préalables

- La mise en œuvre des isolants BATIOPLUM'TOITURE pour cette application nécessite l'utilisation d'un pare-vapeur (Cf. 3.3.1).

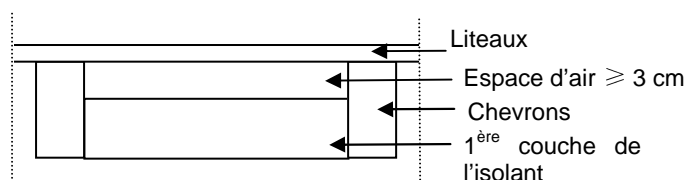
Lors de la pose, le voile polyester se positionne face vue : il ne joue pas le rôle de pare-vapeur.

- S'assurer que la surface à isoler est propre, en bon état et hors d'eau.

Pour la sécurité de l'habitation, il est important de s'assurer que la couverture ne présente pas de défaut d'étanchéité.

- **Il est impératif de respecter une lame d'air ventilée d'au moins 2 cm entre l'isolant et la sous face inférieure des liteaux en sous face de la couverture (DTU série 40).**

Respecter 1 cm supplémentaire liés à la reprise d'épaisseur de l'isolant.



- Déterminer l'épaisseur d'isolant BATIOPLUM'TOITURE en fonction de la profondeur des chevrons et de la performance recherchée :

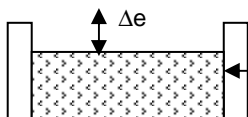
- Si la profondeur des chevrons est supérieure à l'épaisseur de la première couche de BATIOPLUM'TOITURE souhaitée :

On doit vérifier le respect de l'espace d'air réservé à la ventilation et la reprise d'épaisseur qui doit être supérieure ou égale à 3 cm. Si cette condition n'est pas remplie on doit ajouter un chevronnage d'épaisseur suffisante pour atteindre la hauteur ainsi demandée.

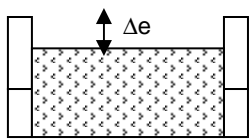
Après mesure de la profondeur totale, positionner la première couche de l'isolant à fleur des chevrons.

- Si la profondeur des chevrons est inférieure ou égale à l'épaisseur de la première couche de BATIOPLUM'TOITURE souhaité: il est nécessaire d'ajouter un chevronnage fixé sur les chevrons existants pour atteindre une profondeur totale supérieure ou égale à l'épaisseur nominale de cette première couche plus 3 cm.

Après mesure de la profondeur totale, positionner la première couche de l'isolant à fleur des chevrons.



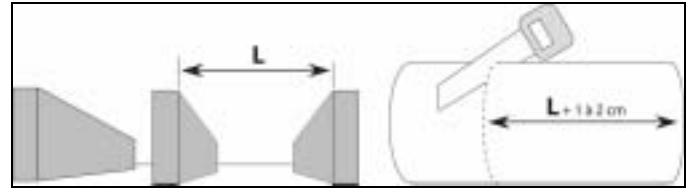
Profondeur du chevron supérieure à l'épaisseur nominale de BATIOPLUM : $\Delta e \geq 3 \text{ cm}$.



Ajout d'un chevronnage pour atteindre la profondeur souhaitée : $\Delta e \geq 3 \text{ cm}$.

- Mesurer l'écartement entre chevrons puis découper les lés d'isolant en majorant cette largeur de 1 à 2 cm afin d'assurer son maintien et un bon contact entre les chevrons.
- Dans le cas où l'écartement entre solives est légèrement supérieur à 600 mm, il sera préférable de découper les lés d'isolant BATIOPLUM'TOITURE dans la longueur du rouleau à la dimension entre solives + 1 à 2 cm (dessin n°10).

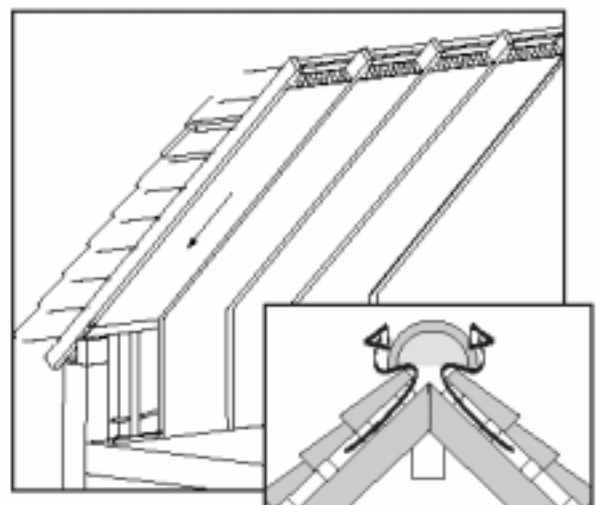
Dessin n°10



Pose de la première couche d'isolant entre solives : (dessin n°11).

- Placer l'isolant par légère compression entre les chevrons et s'assurer que les lés d'isolant restent coincés entre les chevrons.
- Clouer, visser ou agraffer ponctuellement BATIOPLUM'TOITURE tous les 1 m au plus sur les chevrons.
- Veiller à assurer un bon calfeutrement aux extrémités du rampant, au niveau de la jonction avec le sol, les pignons, les pannes et le faîtage.
- Veiller également à respecter la continuité entre l'isolation sous toiture et l'isolation éventuelle des pieds-droits. Il convient de réaliser l'isolation des pieds-droits en même temps que la toiture.
- Une lame d'air ventilée d'au moins 2 cm doit être respectée entre l'isolant et la sous-face de la couverture (DTU série 40).

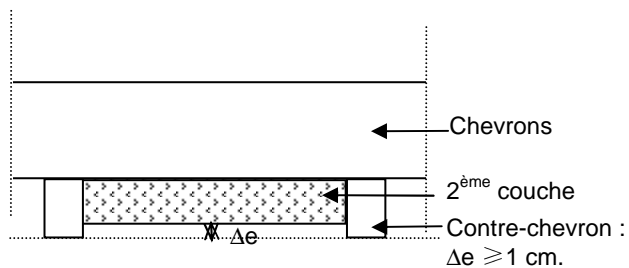
Dessin n°11



Pose de la seconde couche d'isolant : (dessin n°12)

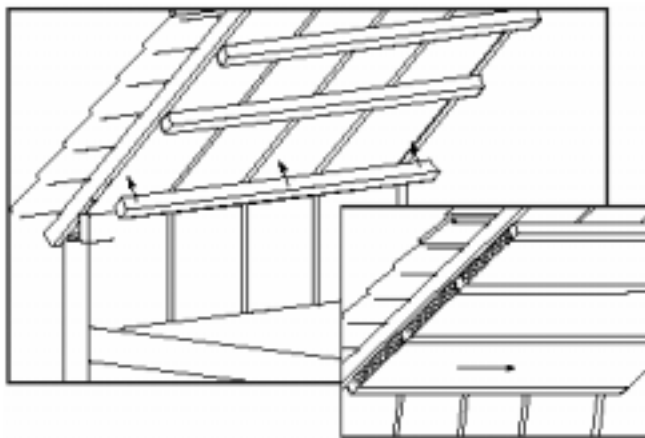
- Clouer (ou visser) des contre-chevrons horizontalement et régulièrement espacés de 58 cm. L'épaisseur de

La profondeur de ces éléments de bois doit être supérieure à l'épaisseur de la seconde couche d'isolant BATIPLUM'TOITURE plus 1 cm (exemple une profondeur de 70 mm pour une seconde couche de l'isolant de 60 mm).



- Dérouler les lés d'isolant de 600 mm de large entre les contre-chevrons, et ajuster-les par légère compression.
- Clouer, visser ou agraffer ponctuellement tous les 1 m l'isolant BATIPLUM'TOITURE sur les chevrons au moyen de voile polyester.

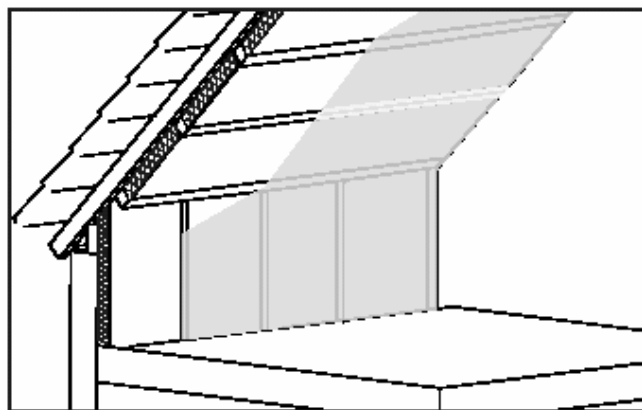
Dessin n°12



Pose d'un pare vapeur : (dessin n°13)

- Fixer un pare-vapeur du côté de l'ambiance chauffée du bâtiment en l'agrafant sur les montants.
- Respecter un chevauchement de 50 mm minimum entre chaque lés de pare-vapeur.
- Assurer l'étanchéité à l'aide d'un adhésif adapté conformément aux DTU 31.2 et 41.2.

Dessin n°13



Pose du parement : (dessin n°14)

La mise en œuvre d'un parement de protection est obligatoire. Elle doit être réalisée par un personnel qualifié (QUALIBAT 4132 (Certificat plaque de plâtre) minimum ou équivalent), conformément aux DTU 25.41.

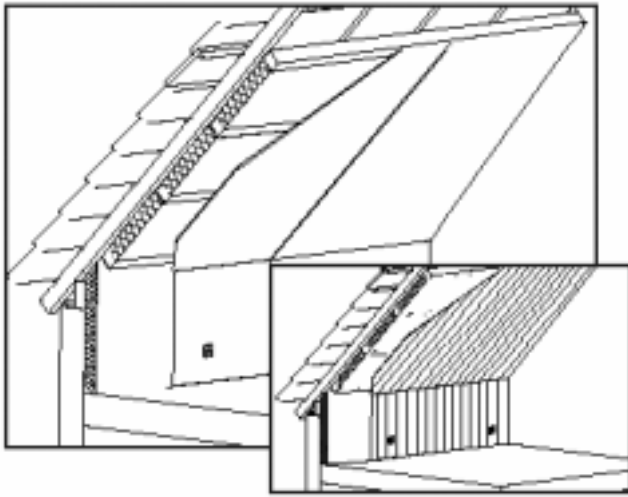
Cas d'un parement plaque de plâtre :

- Visser directement les plaques de plâtre sur les contre-chevrons.
- Utiliser des vis adaptées à la mise en œuvre des plaques de plâtre et d'une longueur de 45 mm minimum.
- Compter 1 vis tous les 30 cm (les premières vis se situent au minimum à 10 mm du bord de la plaque) au droit de chaque chevron, soit environ 25 vis par plaque de plâtre (Cf DTU 24.41)

Cas d'un parement en bois (frisette ou lambris) :

- Fixer mécaniquement (clous ou agrafes) les lattes de bois directement sur les contre-chevrons.

Dessin n°14



Pour le traitement des points singuliers se reporter au paragraphe 3.3.8.

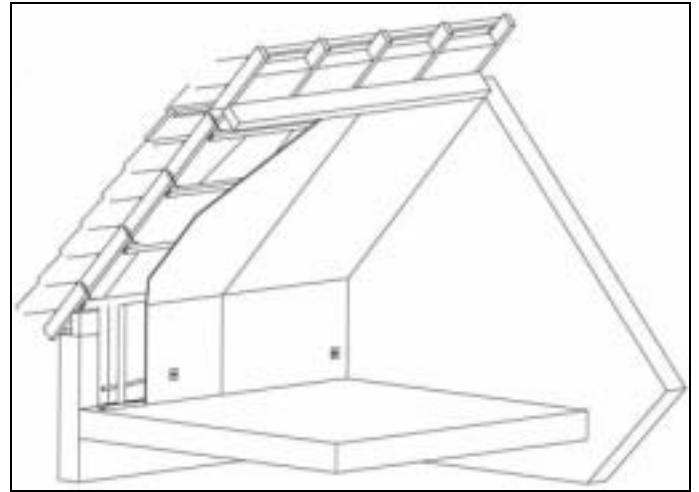
3.3.5 COMBLES AMENAGES :

Isolation sous rampants – Fourrures métalliques : (Dessin n°15)

Le comble est constitué d'une charpente traditionnelle composée de chevrons inclinés et de pannes horizontales.

La mise en œuvre consistera à placer une première épaisseur d'isolant BATIPLUM'TOITURE entre chevrons, puis de disposer une seconde couche croisée perpendiculairement à la première.

Dessin n°15



Précautions préalables

- La mise en œuvre des isolants BATIPLUM'TOITURE nécessite pour cette application l'utilisation d'un pare-vapeur.

Lors de la pose le voile polyester se positionne face vue (il ne joue pas le rôle de pare-vapeur).

- S'assurer que la surface à isoler est propre, en bon état et hors d'eau.

Pour la sécurité de l'habitation, il est important de s'assurer que la couverture ne présente pas de défaut d'étanchéité.

- **On doit respecter les mêmes précautions qu'au paragraphe 3.3.5 pour le respect de l'épaisseur de la lame d'air réservée à la ventilation et la reprise d'épaisseur.**

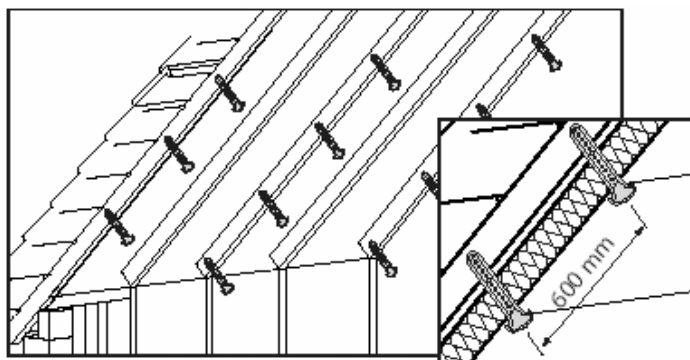
Pose des suspentes : (dessin n°16)

Important : le système de fixation doit être conforme au DTU 25-41 notamment en ce qui concerne la charge de rupture admise qui est d'au moins 25 kg affectée d'un coefficient de sécurité de niveau 3.

- Sélectionner une longueur de suspente égale à l'épaisseur de l'isolant BATIPLUM'TOITURE qui sera posé en seconde couche perpendiculaire aux chevrons, majorée de 50 mm et de la hauteur réservée à la reprise d'épaisseur pour la deuxième couche qui est de 1 à 2 cm.

- Fixer les suspentes d'extrémité, puis positionner ensuite les suspentes intermédiaires à l'aide d'un cordeau.
- Respectez les entraxes de 60 cm entre profilés métalliques et de 120 cm maximum entre points de fixation d'un même profilé (soit au minimum 2 suspentes au m²).

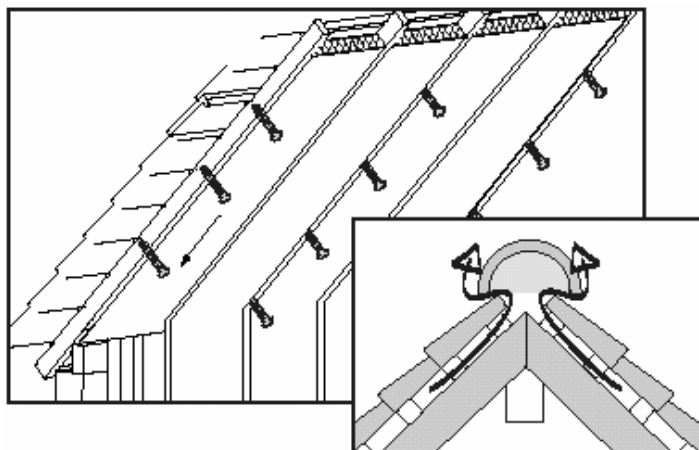
Dessin n°16



Pose de la première couche d'isolant entre solives : (dessin n°17)

- Placer l'isolant par légère compression entre les chevrons. Les lés d'isolant sont maintenus naturellement coincés entre les chevrons.
- Clouer, visser ou agraffer ponctuellement l'isolant BATIOPLUM'TOITURE sur les chevrons tous les 1 m.
- Veiller à assurer un bon calfeutrement aux extrémités du rampant, au niveau de la jonction avec le sol, les pignons, les pannes et le faîtage.
- Veiller également à respecter la continuité entre l'isolation sous toiture et l'isolation éventuelle des pieds-droits.
- On doit respecter les mêmes précautions qu'au paragraphe 3.3.5 pour le respect de l'épaisseur de la lame d'air réservée à la ventilation et la reprise d'épaisseur.

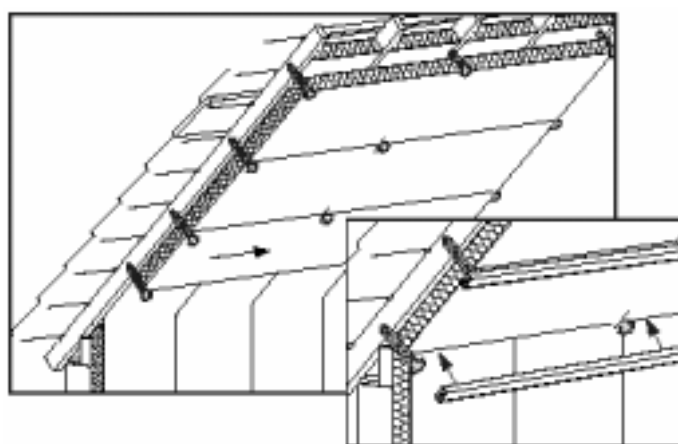
Dessin n°17



Pose de la seconde couche d'isolant : (dessin n°18).

- Dérouler les lés d'isolant de 600 mm de large perpendiculairement aux chevrons, entre les suspentes préalablement fixées.
- Clouer, visser ou agraffer ponctuellement l'isolant BATIOPLUM'TOITURE sur les chevrons tous les 1 m.
- Veiller à assurer un bon calfeutrement aux extrémités du rampant, au niveau de la jonction avec le sol, les pignons, les pannes et le faîtage.
- Veiller également à respecter la continuité entre l'isolation sous toiture et l'isolation éventuelle des pieds-droits.
- Clipser les profilés métalliques sur les suspentes.

Dessin n°18

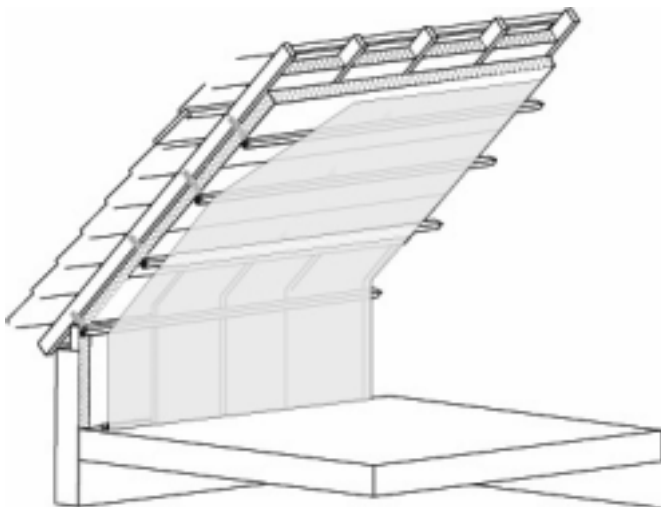


Pose d'un pare vapeur : (Dessin n°19)

- Fixer un pare-vapeur du côté de l'ambiance chauffée du bâtiment en le fixant à l'aide d'un double face sur les fourrures métalliques.

- Respecter un chevauchement de 50 mm minimum entre chaque lés de pare-vapeur.

Dessin n°19

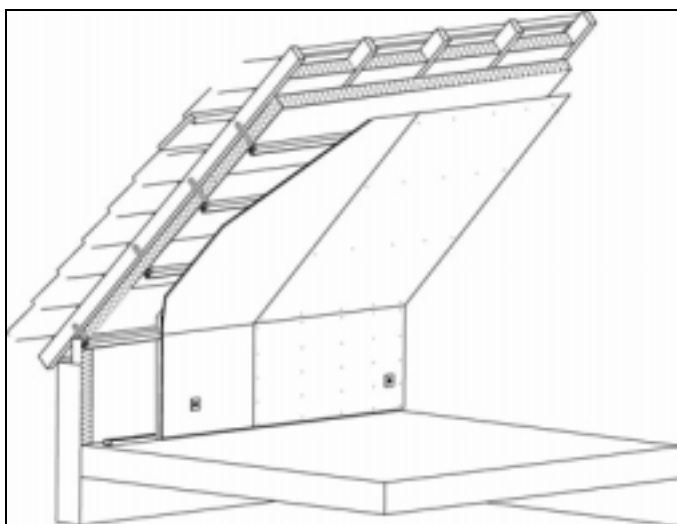


Pose du parement : (dessin n°20).

La mise en œuvre d'un parement de protection est obligatoire. Elle doit être réalisée par un personnel qualifié (QUALIBAT 4132 (Certificat plaque de plâtre) minimum ou équivalent), conformément aux DTU 25.41.

- Visser directement les plaques de plâtre sur les profilés métalliques.
- Utiliser des vis adaptées à la mise en œuvre des plaques de plâtre.
- Compter 1 vis tous les 30 cm (les premières vis se situent au minimum à 10 mm du bord de la plaque) au droit de chaque chevron, soit environ 25 vis par plaque de plâtre.

Dessin n°20



Pour le traitement des points singuliers se reporter aux pages n°19, 20 et 21.

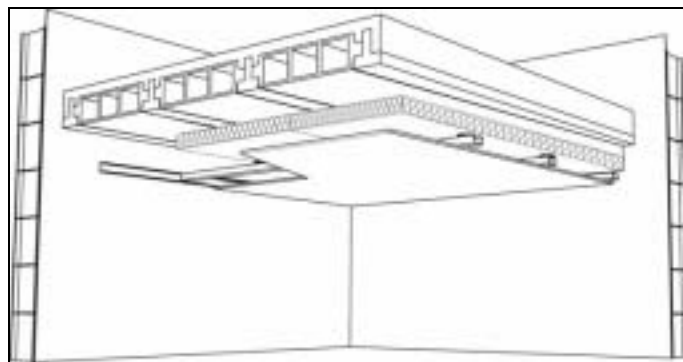
3.3.6 Planchers intermédiaires entre étages :

Isolation sur faux plafond suspendu : (dessin n°21).

L'isolation des planchers intermédiaires entre étages est destinée à améliorer le confort thermique et acoustique des volumes habités.

La mise en œuvre consiste à isoler le plénum compris entre le plancher intermédiaire et le faux-plafond en plaque de plâtre sur ossature métallique.

Dessin n°21



Précautions préalables

- Cette mise en œuvre des isolants BATIPLUM'TOITURE ne nécessite pas l'utilisation d'un pare-vapeur.
- Le voile de polyester se positionne face à l'applicateur (il ne joue pas le rôle de pare-vapeur).

Mise en place de l'ossature métallique : (dessin n°22).

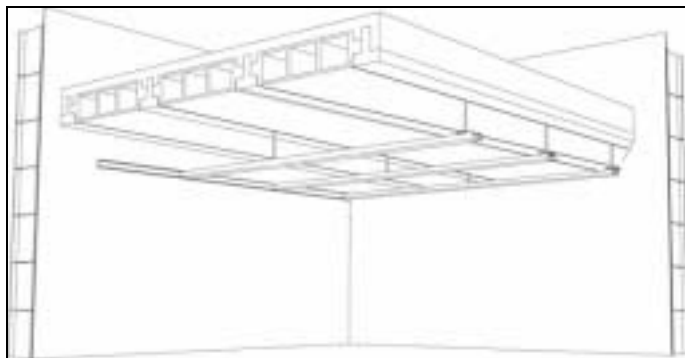
La mise en œuvre des faux-plafond en plaques de plâtre sur ossature métallique doit être réalisée par un personnel qualifié, conformément au DTU 25.41 et aux prescriptions des fabricants.

- Utiliser un type de suspente adapté au support de fixation (poutrelles / hourdis, bois, IPN)
- La longueur des suspentes est adaptée à la hauteur sous plafond souhaitée. Elle devra également tenir compte de l'épaisseur de l'isolant BATIPLUM'TOITURE, majorée de 10 mm au minimum.
- Repérer la position des suspentes à l'aide d'un cordeau et les fixer au plafond. Respecter les entraxes maximum de 60 cm entre profilés métalliques et 120 cm

maximum entre points de fixation d'un même profilé (soit au minimum 2 suspentes au m²).

- Clipser les profilés métalliques sur les suspentes.

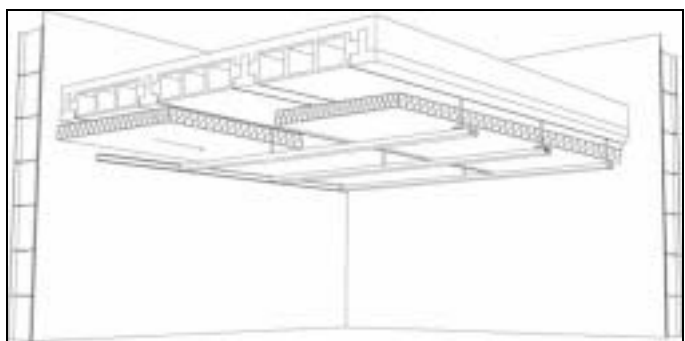
Dessin n°22



Découpe et pose de l'isolant : (dessin n°23)

- Déterminer l'épaisseur d'isolant BATIOPLUM'TOITURE en fonction de la performance recherchée.
- Découper l'isolant BATIOPLUM'TOITURE (au couteau "coupe tout" ou au cutter) en majorant la longueur des lés de 1 à 2 cm afin d'assurer un contact parfait entre les parois adjacentes.
- Placer les lés d'isolant sur les profilés métalliques en prenant soin d'ajuster les lés pour les rendre parfaitement jointifs entre eux.

Dessin n°23



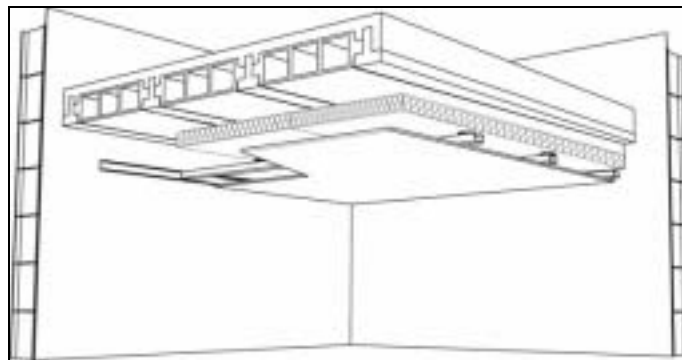
Pose du parement plaque de plâtre : (dessin n°24).

Les plaques de plâtre sont posées perpendiculairement aux profilés métalliques.

- Découper les plaques de plâtre aux dimensions souhaitées.
- S'aider d'un lève plaque pour positionner en toute sécurité chaque plaque de plâtre.
- Visser les plaques de plâtre sur les profilés métalliques à l'aide d'une visseuse électrique à raison d'1 vis tous

les 40 cm sur chacun des profilés, soit environ 25 vis par plaque de plâtre.

Dessin n°24



Pour le traitement des points singuliers se reporter aux pages n°19, 20 et 21.

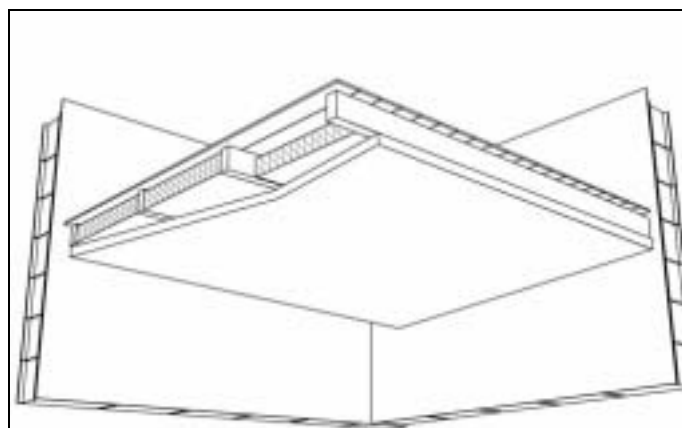
3.3.7 Plancher intermédiaire entre étages :

Isolation entre solives d'un plancher bois :(Dessin n°25)

L'isolation des planchers intermédiaires entre étages est destinée à améliorer le confort thermique et acoustique des volumes habités.

La mise en œuvre consiste à isoler les espaces vides compris entre les solives du plancher intermédiaire et à clouer ou visser un plancher en panneaux de particules ou à lattes.

Dessin n°25



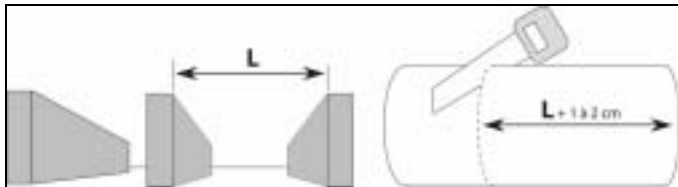
Précautions préalables

- La mise en œuvre des isolants BATIOPLUM'TOITURE ne nécessite pas l'utilisation d'un pare-vapeur.
- Le voile de polyester se positionne côté inférieur (il ne joue pas le rôle de pare-vapeur).
- S'assurer que la surface à isoler est propre, en bon état et capable de supporter le poids de l'applicateur.

- Déterminer l'épaisseur d'isolant BATIOPLUM'TOITURE en fonction de la profondeur des solives (profondeur des solives - 2 cm minimum).

- Mesurer l'écartement entre solives puis découper les lés d'isolant en majorant cette largeur de 1 à 2 cm afin d'assurer un bon contact entre les solives (dessin n°27).

Dessin n°26

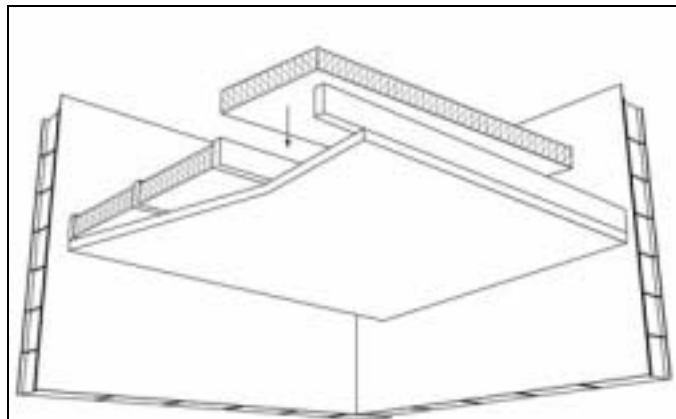


- Dans le cas où l'écartement entre solives est légèrement supérieur à 600 mm, il est préférable de découper les lés d'isolant BATIOPLUM'TOITURE dans la longueur du rouleau à la dimension entre solives + 1 cm.

Pose de l'isolant entre solives : (dessin n°27)

- Placer l'isolant par légère compression entre les solives.
- Traiter l'espace entre le mur et la première solive avec une chute d'isolant.
- Dans le cas où la hauteur des solives est supérieure à 100 mm, il est possible de disposer une seconde couche d'isolant au-dessus de la première en veillant à ne pas avoir 2 joints en vis à vis.
- L'épaisseur totale de l'isolation doit être inférieure de 2 cm minimum à la hauteur des solives pour respecter une lame d'air en sous face du plancher.

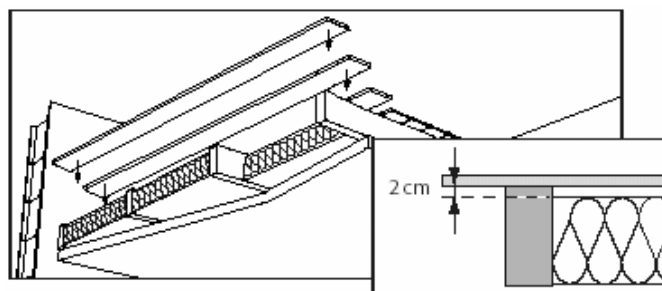
Dessin n°27



Pose du plancher bois : (dessin n°28)

- S'assurer qu'une lame d'air de 2 cm est bien respectée entre l'isolant et le haut des chevrons.
- Clouer ou visser le plancher en panneaux de particules ou à latte directement sur les solives.

Dessin n°28

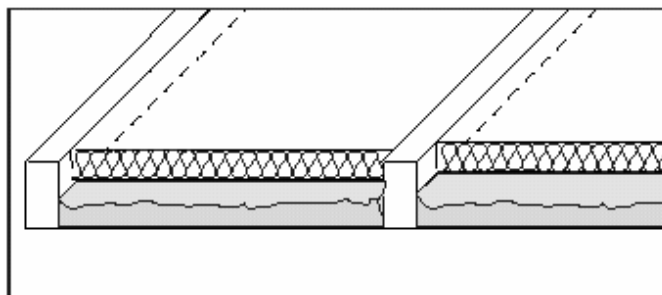


3.3.8 Points singuliers des isolations en combles perdus ou aménagés :

Les règles de construction font état de plusieurs points singuliers qui nécessitent une attention particulière.

Cas d'une rénovation d'isolation

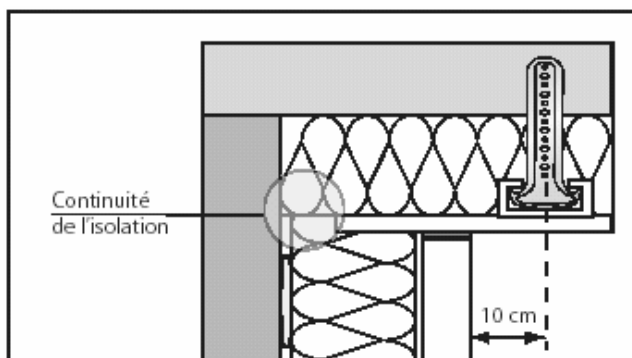
- S'assurer que l'isolation existante est en bon état, d'aspect homogène et régulièrement répartie sur l'ensemble de la surface du comble.
- Dérouler simplement l'isolant, perpendiculairement à la couche d'isolant existant.



Jonctions mur / plafond

L'objectif est d'assurer la continuité de l'isolation à la jonction entre l'isolation des murs extérieurs et celui du plafond afin d'éviter les risques de condensation.

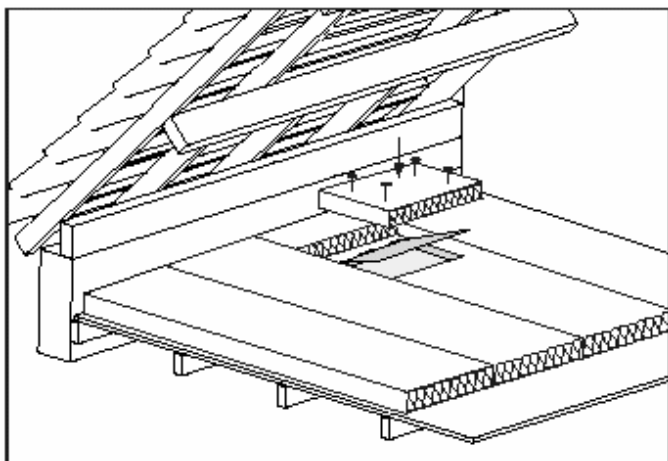
- Lors de la mise œuvre du faux-plafond, veiller à positionner les suspentes périphériques, en retrait de 5 cm par rapport à l'épaisseur du doublage isolant prévu.
- Arrêter le parement horizontal avant la jonction avec les parois verticales isolées de façon à permettre la continuité d'isolation sol / plafond.



Traitement des trappes de visite

Les trappes de visite des combles perdus doivent être isolées en continuité avec l'isolation déroulée au sol ou entre chevrons. Ce calfeutrement doit être assuré même après son ouverture et sa fermeture.

- Choisir une chute d'isolant BATIOPLUM'TOITURE d'épaisseur égale ou supérieure à l'isolation déjà en place dans le comble.
- Découper la à la dimension de la trappe en ajoutant 2 cm sur la longueur et sur la largeur.
- Clouer ou visser cette pièce d'isolant sur la trappe en réservant 1 cm de débord sur chacune des faces.

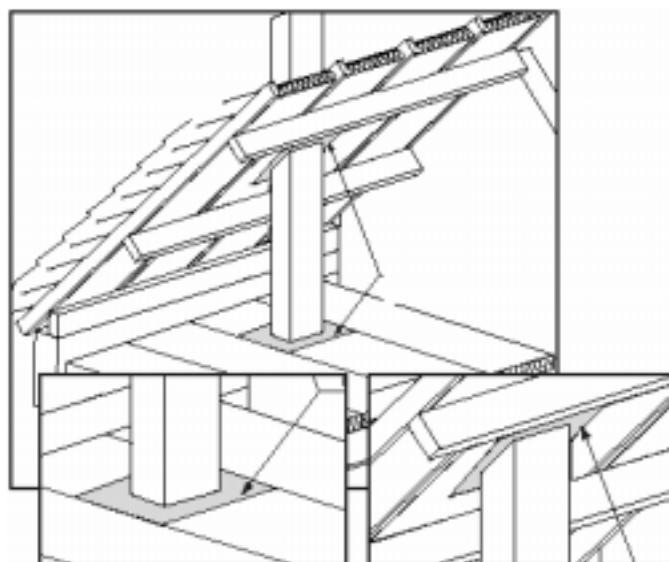


Conduits de cheminée

Respecter le DTU 24-2 : cheminées.

L'isolation au passage des conduits de cheminée nécessite l'utilisation d'un isolant incombustible (Euro-classe A1 : anciennement classe M0).

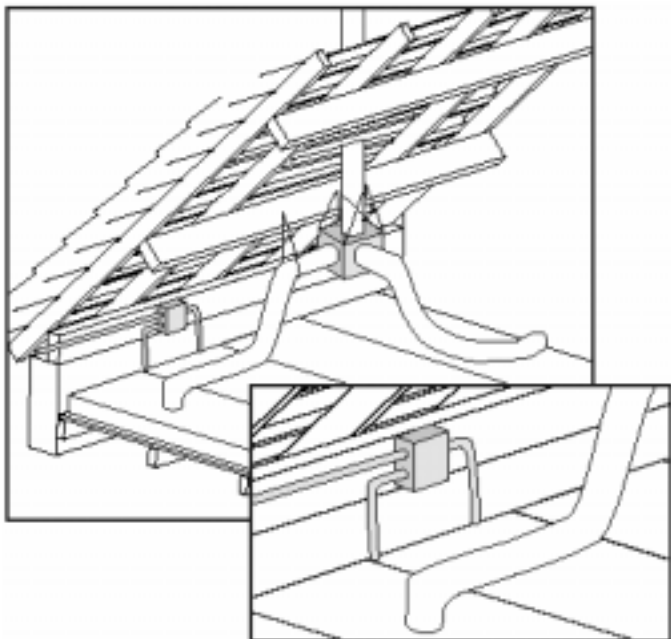
- Arrêter l'isolant à 200 mm tout autour du conduit de cheminée.
- Combler cet espace avec un isolant incombustible (classe M0 ou A1 selon autres Avis Techniques)
- Les isolants BATIOPLUM'TOITURE ne peuvent pas être utilisés pour isoler les conduits récupérateur de chaleur des inserts.



Composants électriques et éléments de ventilation

- Les boîtes de dérivation, les gaines électriques ainsi que les transformateurs de courant basse tension doivent être accrochés à la charpente et ne doivent pas être recouverts par l'isolation BATIOPLUM'TOITURE.
- Les spots basse tension doivent être protégés de manière à respecter un volume de ventilation suffisant. Dans le cas de spots incorporés au plancher du comble, cette protection peut être assurée par exemple par un pot de terre cuite retourné. Dans tous les cas, se reporter à la notice technique du fabricant.
- Le groupe de Ventilation Mécanique Contrôlé (VMC) ainsi que ses gaines de ventilation doivent être fixés à la

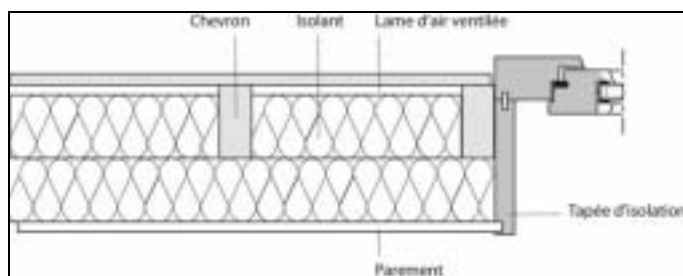
charpente et ne doit pas être recouvert par l'isolation BATIPLUM®TOITURE.



Fenêtres de toit

L'objectif est d'assurer la continuité de l'isolation avec la fenêtre de toit de façon à éviter les risques de ponts thermiques.

- Mettre en place les tapées d'isolation sur toute la périphérie de la fenêtre de toit. La hauteur des tapées doit prendre en compte l'épaisseur de l'isolant BATIPLUM®TOITURE et l'épaisseur des parements de finition (lambris, plaque de plâtre).
- Lors de la pose de l'isolant BATIPLUM®TOITURE, veiller à bien faire redescendre les lés jusqu'au contact des tapées, et agraffer le bout afin d'éviter les entrées d'air possibles.
- Si nécessaire (cas de toitures anciennes ou irrégulières), calfeutrer le contour de la fenêtre de toit à l'aide de mousse expansive type polyuréthane.
- Protéger l'isolant par un parement de finition (plaques de plâtre, frisées, lambris, ...)



B. Résultats expérimentaux

- Propriétés mécaniques : rapport d'essais CSTB n°HO 03-060.
- Evaluation thermique : Décision CTAT n° 53
- Comportement à l'eau : rapport d'essais CSTB n° HO 03-060.
- Comportement par rapport au développement fongique : rapport du CSTB n° SB-03-058.
- Evaluation du vieillissement de BATIPLUM®toiture: rapport d'essais CSTB n° HO 03-060.
- Evaluation du développement des acariens sur BATIPLUM®TOITURE: essai réalisé au laboratoire TEC (Techniques Environnement Consultants) d'Anglet
- Evaluation des développements des bactéries : tests réalisés au laboratoire LANAGRAM de Mazamet

Flore aérobie mésophile UFC/g selon la norme NF EN 1884 : 4 500 (seuil mini acceptable de la norme 1 000 000).

- Streptocoques fécaux UFG/g selon la norme NF EN 18 884 : 0

- Anaérobies sulfite-réducteurs UFC/g selon la norme NF EN 18 84 : 0

- Salmonelle UFC/g selon la norme NF EN 18 84 : 0

- Remarque : Parmi ces tests, certains sont normalement utilisés pour des produits de l'habillement ou de la literie : tests de l'évaluation des développements des bactéries et test d'évaluation des développements des acariens.